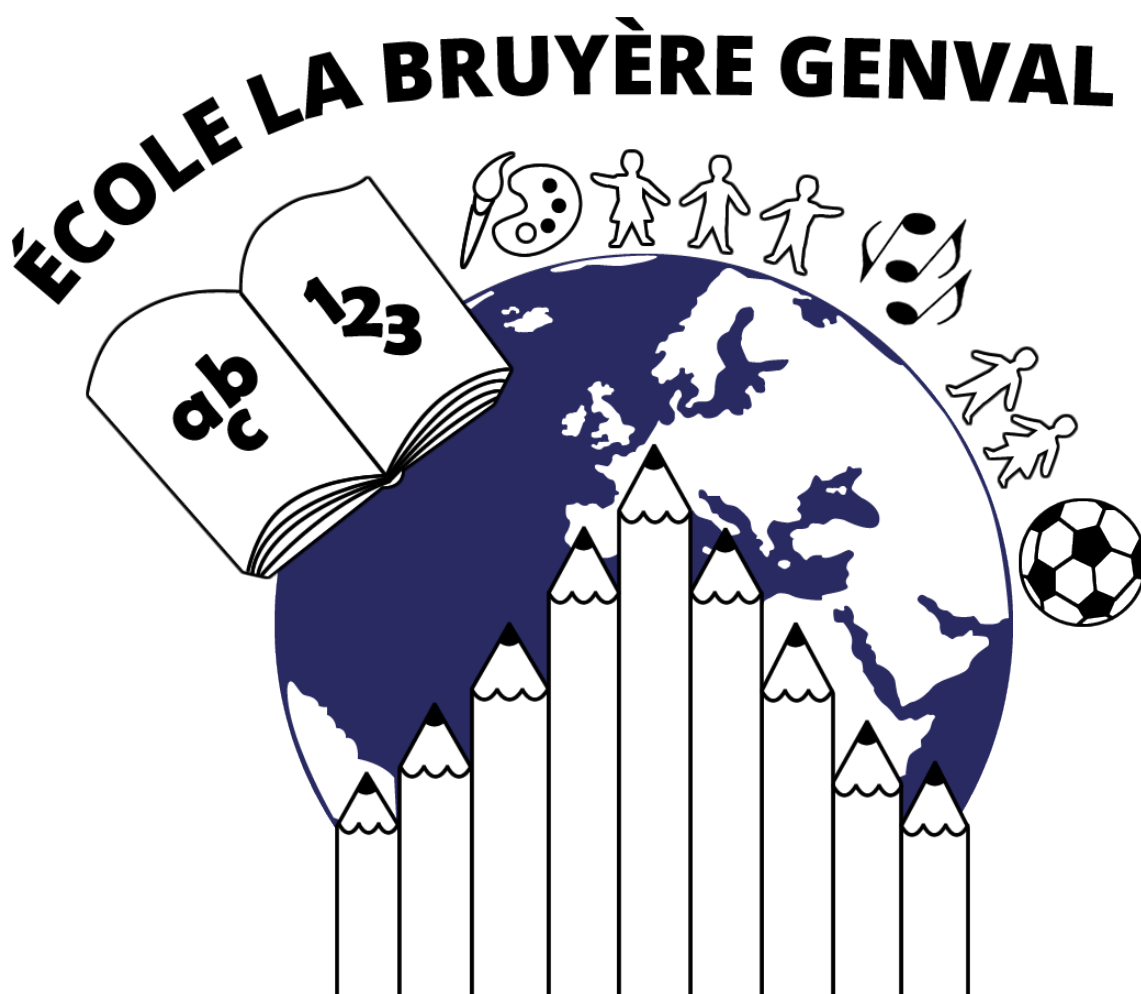


GUIDE DE POCHE 2022 – 2023

À l'attention des parents d'élèves
de la section primaire



Rue des Volontaires 55 – 1332 Genvval

Direction 02 653 97 09 – Secrétariat 02 652 47 63

ANNUAIRE

École La Bruyère – Genval

Direction	02 653 97 09
Secrétariat	02 652 47 63
Garderie primaire	02 654 10 36 (aux heures de garderie)
Site internet	http://ecoles.rixensart.be/genval
Mail secrétariat	secretariat.genval@ecoles.rixensart.be
Mail direction	direction.genval@ecoles.rixensart.be

Association des Parents



Site internet	https://apecolecommunalede.wixsite.com/apecolelabruyere
Mail	ap.ecolecommunale.degenval@gmail.com

Centre PMS – Wavre 3

Route Provinciale 213 1301 Bierges	010 40 01 50
---------------------------------------	--------------

Centre PSE

Avenue Bohy 51 1300 Wavre	010 22 38 95
------------------------------	--------------

LES CLASSES

P1A Christophe Gérard, Dominique Mernier

P1B Rudy Zardo

P2A Geneviève Bavin, Dominique Mernier

P2B Céline Devijver

P3A Mireille Lambert

P3B Isabelle Gérard

P4A Florence Waleffe

P4B Véronique Callens, Dominique Mernier

P5A Céline Vanbeselaere

P5B Sophie Collet

P6A Philippe Heldenberg

P6B Marc Lison

Education physique Damien Fontenoy

Néerlandais Nicole Fallier et Christelle Lambert

Citoyenneté Julie Lanoo

Morale Françoise Thoen

Religion protestante Denis Druart

Religion catholique Berengère Jacquemotte

Religion islamique Faouzia En Nafia

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Durant ces trois journées, les enfants sont en congés. Une garderie est organisée selon des modalités qui vous seront communiquées en temps utile. L'inscription sera obligatoire.

CALENDRIER SCOLAIRE

Obligatoire 2022-2023	
Rentrée scolaire	lundi 29 août 2022
Fête de la Communauté française	mardi 27 septembre 2022
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 24 octobre 2022 au vendredi 4 novembre 2022
Commémoration du 11 novembre	vendredi 11 novembre 2022
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 20 février 2023 au vendredi 3 mars 2023
Lundi de Pâques	lundi 10 avril 2023
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 1 ^{er} mai 2023 au vendredi 12 mai 2023 <i>NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques</i>
Congé de l'Ascension	jeudi 18 mai 2023
Lundi de Pentecôte	lundi 29 mai 2023
Les vacances d'été débutent le	samedi 8 juillet 2023

ORGANISATION ET HORAIRES

Horaires :

- Cours de 8h25 à 12h et de 13h10 à 15h05 - le mercredi de 8h25 à 12h00
- Garderie à partir de 7h le matin et le soir de 15h15 à 18h00 sauf le mercredi à partir de 12h00
- L'entrée se fait de 7h à 8h10 par la porte de côté vers la garderie et de 8h10 à 8h25 l'entrée se fait par la grande porte principale
- L'accueil se fait en classe de 8h10 à 8h25
- Les portes sont fermées à 8h25 – après cette heure, veuillez sonner
- À 15h05 les parents reprennent leurs enfants à la porte principale
- À 15h15 les enfants sont soit à la garderie, soit à l'étude (suivant l'inscription)
- L'étude se termine à 16h15. Les parents sont priés d'attendre en bas à la garderie et ne peuvent pas monter en classe. Si votre enfant doit quitter plus tôt l'étude, veuillez en avvertir le/la titulaire de classe.

Laissez le rond-point libre de tout véhicule. Utilisez les places de parking dans l'allée de l'école ainsi que dans la rue des Volontaires. Respectez la vitesse de 5km/h dans le parking et 30 km/h dans la rue des Volontaires.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Garderies

Garderie du soir payante à partir de 16h30 et le mercredi à partir de 12h30.

Deux options (combinables) :

1. **La carte garderie** « virtuelle » à **10 €** donnant accès à 33 périodes de garderie de 30 minutes (une carte par enfant, valable toute l'année)
2. **La formule d'abonnement forfaitaire** payable trimestriellement (20 cents la demi-heure) aux tarifs suivants :

FORFAIT ABONNEMENT A				FORFAIT ABONNEMENT B			
Garderie du soir à partir de 16h30 lundi-mardi-jeudi-vendredi				Garderie du mercredi à partir de 12h30 uniquement			
	1er enfant	2e enfant	à partir du 3e enfant		1er enfant	2e enfant	à partir du 3e enfant
1er trimestre	36 €	28,80 €	21,60 €	1er trimestre	33 €	26,40 €	19,80 €
2e trimestre	26,40 €	21,12 €	15,84 €	2e trimestre	24,20 €	19,36 €	14,52 €
3e trimestre	26,40 €	21,12 €	15,84 €	3e trimestre	24,20 €	19,36 €	14,52 €
Total/année	88,80 €	71,04 €	53,28 €	Total	81,40 €	65,12 €	48,84 €

Si retard après 18h00 : **5 € par ¼ d'heure.**

Une attestation fiscale déductible des impôts sera fournie pour la redevance des garderies.

Repas chauds et potages

Repas chaud maternelle : **4.01 €** Potage maternelle : **0.61 €**

Frais que l'école, dits « frais obligatoires »

- Forfait piscine (un vendredi sur deux à la piscine de Rixensart) : **25.50 € (17 entrées)**

Activités culturelles

- Théâtre au Centre Culturel 2x/an : **5 € la séance**
- Excursions sorties et visites : **60 € max/an**

Séjours pédagogiques avec nuitées

- P3 Classes Mammouths en septembre : +/- **140 €**
- P5 Centre Adeps de Loverval : +/- **220 €**
- P6 Classes de neige : +/- **600 €**

ORGANISATION DES GARDERIES

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h.

L'inscription à la garderie est obligatoire - via le formulaire de commande (disponible sur le site ou à l'entrée du secrétariat).

- **Accueil et garderie du matin** - gratuité : de 7h à 8h25 - les élèves entrent en classe à partir de 8h25.
Les cours commencent à 8h45.
 - **Garderie du midi** - gratuité
 - **Garderie du soir** - gratuité de 15h05 à 16h30 - payante à partir de 16h30 > 18h00
 - **Garderie du mercredi** - gratuité de 12h00 à 12h30 - payante à partir de 12h30 > 18h00
 - Tout retard après 18h00 sera facturé 5.00€ par ¼ d'heure entamé.
- a- Pour que votre enfant puisse avoir le droit d'accès à la garderie payante, il est impératif de remplir le formulaire d'inscription et de choisir le mode de paiement, soit le **forfait trimestriel** (20 cents la ½ heure) ou la **carte garderie** (30 cents la ½ heure), (maximum 1 carte par mois, par enfant, valable toute l'année et d'une année à l'autre). Les forfaits et cartes sont payables anticipativement.
- b- Article 5: A défaut de paiement dans les délais prévus, il sera procédé au recouvrement de la redevance selon les dispositions de l'article L1124-40 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation ou à défaut devant les juridictions civiles compétentes. Des frais administratifs de rappel de 10€ majorés des frais postaux d'envoi par recommandé seront ajoutés au montant initial lors de cette procédure de recouvrement par le Service des Finances de Rixensart.
- c- Votre choix s'engage par trimestre. En cas de modification durant l'année scolaire, veuillez prévenir le secrétariat au 02 652 47 63 – secretariat.genva@ecoles.rixensart.be
- d- Si une autre personne vient chercher votre enfant, il est indispensable de prévenir l'école par un avis écrit, daté et signé. Pas par téléphone.
- e- La signature du registre de présence est obligatoire par la personne qui vient chercher l'enfant à partir de 16h30 et 12h30 le mercredi.
- f- Le non-paiement de la redevance entraîne l'exclusion temporaire de la garderie en dehors des périodes de gratuité.
- g- La souscription de forfaits ou l'acquisition de cartes de garderies permet aux parents concernés d'obtenir les attestations fiscales relatives aux frais de garde.
- h- Nous autorisons les enfants qui arrivent avant 7h45 à prendre leur petit déjeuner à l'école dans le local de garderie.
- i- Si votre enfant reste à la garderie du soir, il est indispensable qu'il ait une collation saine.

REPAS CHAUDS ET POTAGES

Distribution des repas à partir du lundi 5 septembre 2022

Pas de repas chauds le mercredi ni les jours de garderie pour congé pédagogique

Pour inscrire votre enfant au repas chauds et/ou potages, 2 possibilités s'offrent à vous :

1. **Commande régulière pour l'année scolaire***. Vous ne devez remplir qu'une seule fois le bon de commande en début d'année. Les repas et/ou potages seront automatiquement encodés et recommandés chaque mois. Si vous n'avez pas fait d'inscription au mois de septembre, il vous est possible de faire la demande les autres mois via le secrétariat. Vous pouvez modifier ou annuler votre commande anticipativement chaque mois, uniquement par mail : secretariat.genval@ecoles.rixensart.be ou en passant au secrétariat entre 8h00 et 16h (le mercredi avant 12h00).

*Par exemple, vous pouvez inscrire votre enfant tous les jours ou uniquement le lundi toute l'année, ou le lundi, jeudi, vendredi toute l'année. Vous pouvez choisir les jours, mais de façon régulière et identique chaque semaine.

2. **Il n'y a pas de commande « à la carte »** sauf dérogation par écrit au secrétariat pour les enfants allergiques ou autres motifs spéciaux. Dans ce cas, il est impératif de passer commande anticipativement chaque mois.

Les plats à réchauffer ne sont pas autorisés par soucis d'organisation du service.

Repas chaud : 4.01€

Potage seul : 0.61€

Les menus des repas sont visibles sur notre site : <http://ecoles.rixensart/genval/>

Si vous avez des questions concernant les commandes, nous vous demandons DE NE PAS solliciter les enseignants et les accueillants, mais de passer exclusivement par le secrétariat 02/652 47 63. Merci.

ÉTUDES

Une étude surveillée est organisée de 15h20 à 16h15 les lundi, mardi et jeudi. Les enfants qui ont terminé leurs devoirs, peuvent rejoindre la garderie. **Inscription via la page 8 du journal de classe.** L'étude se termine à 16h15. Si votre enfant doit quitter plus tôt l'étude, veuillez en avvertir le/la titulaire de classe.

CARTE DE SORTIE

Si votre enfant rentre seul à la maison, vous devez compléter la carte de sortie en deux exemplaires : une à coller dans le journal de classe et une à accrocher au cartable. Carte disponible auprès des titulaires et à l'entrée du secrétariat.

MIDIFOOT

L'école organise grâce à nos 2 animateurs et coach sportifs, Abdou & Nasra, une activité football qui a lieu sur le temps de midi.

Vous recevrez la deuxième semaine de la rentrée un formulaire d'inscription avec toutes les explications. Cette activité est mixte.